

Province de Québec  
MRC de l'Islet  
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 4 juin 2018 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège	#1	-	Pierre	Harton
Siège	#2	-	Donald	Toussaint
Siège	#3	-	Gérald	Melanson
Siège	#4	-	Stéphanie	Lizotte
Siège	#5	-	Denis-Paul	Ouellet
Siège #6 - Guy Joncas				

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Céline Avoine. Madame Marie-Claude Chouinard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Gérald Melanson et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018

3.2 - Séance extraordinaire du 29 mai 2018

3.3 - Mot du Maire

### 4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Annulation de la résolution 249-12-2017

4.2 - Projet de règlement 01-2018

4.3 - Contribution pour l'achat d'une publicité pour Trois-Pistoles en chansons

4.4 - Adjudication pour le contrat Action Progex

4.5 - Assistance technique lors de la réalisation des travaux sur la rue Morneau

4.6 - Engagement des moniteurs du Terrain de jeux

4.7 - Demande du CISSSCA

4.8 - Soumission pour arpentage du trottoir

4.9 - Achat d'un amplificateur de cellulaire

4.10 - Soumission afficheur de vitesse

4.11 - Vacances concierge

4.12 - Engagement de Pierre Coulombe pour contrat avec OTJ

4.13 - Programme d'aide à la voirie locale

166-06  
2018

**5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

**6 - CORRESPONDANCE**

**6.1 - Bordereau des correspondances**

**7 - VARIA**

**7.1 - Fondation du Centre Jeunesse Chaudière Appalaches**

**7.2 - Sonde de Chlore pour usine**

**7.3 - Filet de protection pour terrain de balle**

**7.4 - Séance du conseil 3 juillet au lieu du 2 juillet**

**7.5 - SLA montant de 75.00\$**

**7.6 - remerciement pour le 2 juin**

**7.7 - Lettre pour dossard Monsieur Bois pour le vidangeur**

**8 - FINANCES**

**8.1 - Acceptation des comptes**

**9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**167-06  
2018**

**3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**168-06  
2018**

**3.2 - Séance extraordinaire du 29 mai 2018**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité avec la modification du montant de la résolution 162-05-2018 au montant de 14 444.00\$ au lieu de 14 000.00\$.

**3.3 - Mot du Maire**

Rapport du maire sur la situation financière de la

Municipalité de Sainte-Perpétue

déposé à la séance du 4 juin 2018

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je me dois de déposer mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

### **Rapport du vérificateur et états financiers**

- Au 31 décembre 2017, les états financiers consolidés indiquent que les actifs financiers de la Municipalité sont établis à 694996.00\$ comparativement à 585265.00\$ au 31 décembre 2016 soit une augmentation de l'actif financier de 109 731.00\$ pour un passif consolidé de 1077527.00\$ comparativement à 1232998.00\$ au 31 décembre 2016

Les actifs non financiers pour 2017 sont établis à 5369754.00\$ comparativement à 5594178.00\$ pour 2016

L'excédent accumulé au 31 décembre 2017, excluant les investissements nets dans les immobilisations et autres actifs est de 440068.00\$ comparativement à 345995.00\$ en 2016 et ce, tel que présenté par notre firme comptable.

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2018 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie, déneigement, service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu:

- Habit de pompiers (Bunker).
- Revêtement de la toiture de la station de pompage.
- Refonte du plan et des règlements d'urbanisme.
- La mise à jour du plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts dans l'avenue de l'Aqueduc. Subvention taxe accise.
- Débroussaillage des fossés dans le rang Lafontaine.
- Terminer la phase 2 du plan d'aménagement forestier du lot de la municipalité.
- Réparation du pavage dans les rues et les rangs, changement de ponceaux, réparation des fissures, épandage de calcium et gravier.
- Enseigne électronique au Complexe Municipal.
- Acquisition d'un portable et des tablettes électroniques pour les séances du conseil.
- Equipement de sauvetage en forêt
- Appareils respiratoire incendie.

### **Orientation générales du prochain budget**

- Acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service incendie.
- Acquisition d'un pick up Ford 2500.
- Application du nouveau plan et règlements d'urbanisme.
- Refaire les infrastructures des conduites d'eau potable, égout et le pavage de la rue Morneau (subvention FEPTU remboursé à 83%)
- Refaire les infrastructures des conduites d'eau potable, égout et le pavage dans une partie de l'avenue de l'Aqueduc de la route 204 à la rue de l'Anse. (subvention de la taxe d'accise remboursé à 75%)
- Acquisition des nouvelles enseignes à l'extrémité de la municipalité.
- Afficheur de vitesse pour ralentir la circulation.
- Corridor scolaire.
- Subvention de la taxe d'accise de 165000.00\$ pour refaire les trottoirs.

## **La rémunération et allocation des dépenses accordées aux élus**

Conformément à la loi sur les traitements des élus municipaux, je vous informe que, pour l'année 2018, la municipalité a versé un montant de 12781.08\$ au maire à titre de rémunération et un montant de 6390.00\$ à titre d'allocation de dépenses.

La rémunération provenant de la MRC de l'Islet est de 179.66\$ pour chaque réunion en raison de 11 réunions par année et de 4 réunions du conseil d'administration. De 71.86\$ pour chaque rencontre de travail en raisons de 4 rencontres par année.

Chaque conseiller a reçu un montant de 4260.48\$ à titre de rémunération et un montant de 2130.24\$ à titre d'allocation de dépenses.

Depuis 13 ans, que je suis en fonction au poste de Maire, je peux vous confirmer que la situation financière de votre municipalité est en très bonne santé. Tous les membres du conseil ont comme but principal de bien administrer et gérer les dépenses au meilleur coût possible tout en fournissant à chaque citoyen des services et une qualité de vie acceptable en tenant compte des moyens financiers de chacun.

Céline Avoine, maire

### **4 - AFFAIRES COURANTES**

**169-06  
2018**

#### **4.1 - Annulation de la résolution 249-12-2017**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal annule la résolution 249-12-2017 concernant la participation financière à la CJS car il n'y aura pas de service cette année dans le Sud de la MRC de L'Islet.

**170-06  
2018**

#### **4.2 - Projet de règlement 01-2018**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement numéro 01-2018 décrétant un emprunt et des dépenses de 925000.00\$ pour des travaux de réfection sur l'avenue de l'Aqueduc de la Rue de l'Anse à la Route 204 (Principale) et réfection d'un trottoir.

**171-06  
2018**

#### **4.3 - Contribution pour l'achat d'une publicité pour Trois-Pistoles en chansons**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal achète une publicité au montant de 250.00 \$ pour une demie page dans le livre souvenir de 72 pages de Trois-Pistoles en chansons et ce parce qu'une artiste de la Municipalité participera à l'évènement.

**172-06  
2018**

#### **4.4 - Adjudication pour le contrat Action Progex**

Considérant que le MAMOT a approuvé le règlement d'emprunt # 04-2017;

Considérant que suite à l'ouverture de soumission la compagnie Action Progex était le plus bas soumissionnaire au montant de 703 910.29 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accorde le contrat à la compagnie Action Progex pour les travaux de la rue Morneau au montant de 703 910.29\$.

**173-06  
2018**

#### **4.5 - Assistance technique lors de la réalisation des travaux sur la rue Morneau**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires de Tetra Tech QI inc., soit de prévoir une enveloppe budgétaire de 2 500 \$ + tx pour l'assistance technique lors de la réalisation des travaux sur la rue Morneau.

**174-06  
2018**

#### **4.6 - Engagement des moniteurs du Terrain de jeux**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal engage les moniteurs dont il aura besoin pour le terrain de jeux en fonction du nombre d'inscriptions. Que le conseil municipal donnera les noms des moniteurs et aide moniteurs. Que Nathaniel Joncas soit engagé pour l'entretien de la piscine.

**175-06  
2018**

#### **4.7 - Demande du CISSSCA**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal n'a pas la ressource nécessaire pour engager un accompagnateur pour un jeune garçon en difficulté pour la saison du terrain de jeux 2018 car nous devons s'assurer de la sécurité des enfants du terrain de jeux et que nous n'avons pas assez d'informations au sujet du garçon. Si vous désirez que ce jeune participe au terrain de jeux cet été vous devrez fournir l'éducatrice spécialisée avec encadrement et ce, à vos frais.

**176-06  
2018**

#### **4.8 - Soumission pour arpentage du trottoir**

Considérant que nous avons besoin de relevé topographique pour les trottoirs;

Considérant que nous avons demandé des soumissions auprès de 2 firmes d'arpentage;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient:

Arpentage Côte-Sud 13500.00\$ + taxes applicables

André Dumas 21000.00\$ + taxes applicables

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la soumission de Arpentage Côte-Sud soit retenue pour l'arpentage du trottoir pour la préparation du devis de soumission pour la réfection du trottoir au montant de 13500.00\$ plus les taxes applicables.

**177-06  
2018**

#### **4.9 - Achat d'un amplificateur de cellulaire**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de faire l'achat d'un amplificateur de cellulaire de Webmark au montant de 747.33\$ incluant les taxes avec 2 ans de garantie

**178-06  
2018**

#### **4.10 - Soumission afficheur de vitesse**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la soumission de Kalitec soit retenue pour les afficheurs de vitesse au montant de 10562.75\$ et d'acheter la signalisation pour le corridor scolaire.

**179-06  
2018**

#### **4.11 - Vacances concierge**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil accepte que les concierges soient remplacé par Mme Diane Chouinard lors de leur période de vacances du 10 au 26 août.

**180-06  
2018**

#### **4.12 - Engagement de Pierre Coulombe pour contrat avec OTJ**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil procède à l'engagement de Me Pierre Coulombe pour la préparation du contrat entre le comité des loisirs (OTJ) et la Municipalité pour un montant de 875.00\$ plus les frais plus les taxes applicables.

**181-06  
2018**

#### **4.13 - Programme d'aide à la voirie locale**

Attendu que la Municipalité de Sainte-Perpétue a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales(RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Islet a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

Attendu que la Municipalité de Sainte-Perpétue désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Perpétue s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Perpétue choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

l'estimation détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs, sur la proposition du conseiller Guy Joncas

appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et

il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Sainte-Perpétue autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

### **5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

#### **6 - CORRESPONDANCE**

##### **6.1 - Bordereau des correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Mai 2018	MRC L'Islet	Date pour prochaine rencontre de travail concernant la modification des règlements d'urbanisme soit le 12 juin à 9h00 à la salle du Conseil de la MRC de L'Islet
Mai 2018	MRC L'Islet	Appel de projets dans le cadre de la mesure d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
Mai 2018	École des Hauts-Sommets	Méritas 2018 qui aura lieu le 19 juin (représentant de la municipalité - confirmation)
Mai 2018	Carrefour jeunesse emploi MRC L'Islet	Invitation à l'assemblée générale le 6 juin à 18 h 00 à L'Islet
Mai 2018	Société de la SLA du Québec	Juin - Mois de la SLA
Mai 2018	Accès-Loisirs L'Islet-Sud	Remerciement pour le don de places de loisirs
Mai 2018	Les Défricheurs de L'Islet-Sud	Invitation pour la « Randonnée Surprise »
Mai 2018	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Travaux de réfection de ponceaux sur la piste cyclable et la piste des VHR d'Armagh à Sainte-Perpétue
mai	MRC de l'Islet	activité d'information le 20 juin à 19:00 heures à Tourville confirmation avant le 18 juin. Pour membres du conseil et personnel
Mai 2018	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny	Informations concernant des vendeurs qui passeront dans la municipalité pour offrir des billets de la Loto-Fondation
Mai 2018	Jeune COOP - En route autour du monde	Invitation officielle à l'événement
Mai 2018	Jasmin Pelletier	Lettre de démission du comité du Parc Industriel
Mai 2018	Ecole La Rencontre	Gala Méritas le 7 juin prochain à 18:45
Mai 2018	ALPHIS	Assemblée générale annuelle le 14 juin prochain au local de l'ALPHIS

## 7 - VARIA

182-06  
2018

### 7.1 - Fondation du Centre Jeunesse Chaudière Appalaches

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil

accorde un don au montant de 100.00\$ à la Fondation du Centre-Jeunesse Chaudières-Appalaches comme appui financier.

**183-06  
2018**

### **7.2 - Sonde de Chlore pour usine**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de faire l'achat d'une sonde de chlore au montant de 3063.37\$ de la compagnie Aqua Zach pour l'usine d'eau potable.

**184-06  
2018**

### **7.3 - Filet de protection pour terrain de balle**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de faire l'acquisition d'un filet de protection pour le terrain de balle de la compagnie Sport Direct au montant de 3410.40\$ plus les taxes applicables.

**185-06  
2018**

### **7.4 - Séance du conseil 3 juillet au lieu du 2 juillet**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de modifier la date du conseil de juillet pour le mardi 3 juillet au lieu du lundi le 2 juillet et ce, à l'occasion de la confédération.

**186-06  
2018**

### **7.5 - SLA montant de 75.00\$**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder un montant de 75.00\$ comme commandite à la marche de la SLA du 16 juin prochain.

### **7.6 - remerciement pour le 2 juin**

Remerciement à la Salle du Centenaire, les Ambulanciers, les pompiers, les bénévoles.

**187-06  
2018**

### **7.7 - Lettre pour dossard Monsieur Bois pour le vidangeur**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'envoyer une lettre à Monsieur Jacques Bois pour l'informer que ces employés devraient porter un dossard pour leur sécurité.

## **8 - FINANCES**

**188-06  
2018**

### **8.1 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	65297.78\$
Comptes fournisseurs et JG	237040.78\$



Classés en annexe

---

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et Monsieur Guy Joncas.

### **9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période des questions débute à 20:05 heures.

**189-06  
2018**

### **10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que la séance soit levée à 20:35heures.

---

Céline Avoine, mairesse

---

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.